



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

TRANS/2002/13/Add.1
30 janvier 2002

FRANÇAIS SEULEMENT

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITE DES TRANSPORTS INTERIEURS

(Soixante-quatrième session, 18-21 février 2002,
point 10 d)ii))

QUESTIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS EN MEDITERRANEE

Travaux des centres d'étude et de formation en matière
de transport dans la région de la Méditerranée

Information présentée par le Centre d'études des transports
pour la Méditerranée occidentale (CETMO)

Note: Le présent document est reproduit tel qu'il a été reçu.

* * *

Mise à jour du
PROGRAMME DE TRAVAIL DU
CENTRE D'ETUDES DES TRANSPORTS POUR LA MEDITERRANEE OCCIDENTALE
(CETMO)

Période 2002-2003

I - INTRODUCTION

Le programme de travail du CETMO pour la période 2002-2003 révisé la version précédente tout en recueillant les principaux sujets retenus lors de la 6ème réunion des Coordinateurs nationaux, en janvier 2002.

Le programme s'adapte et se coordonne également au programme de travail approuvé par le Comité des transports intérieurs (CTI) pour 2000-2004. Il tient compte, en particulier, des résolutions et des décisions des différentes instances de l'ONU sur la coordination et le caractère complémentaire du Programme du Centre avec celui du Comité et sur l'octroi au CETMO du statut de Centre des Nations Unies, qui figurent notamment dans les documents du WP5 et ECE/TRANS/72 (49ème session du CTI), ECE/TRANS/74 (50ème session du CTI), E/1988/36-E/ECE/1170 (43ème session de la ECE) et Décision 169/88 de l'ECOSOC.

Le programme de travail est établi de janvier 2002 à décembre 2003. Sa révision annuelle permet néanmoins de le mettre à jour rapidement.

Un autre document (CETMO/TRANS/R.50-12/01) détaille le bilan des activités réalisées par le CETMO pendant l'année 2001.

II - PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2002-2003

SOUS-PROGRAMME 1: de caractère fonctionnel

1.1 Activités organisationnelles

Exposé succinct : parmi les activités organisationnelles du Centre, il faut souligner :

- la définition et la négociation sur les termes du **Statut des Nations Unies pour le Centre**.
- **les réunions avec les Coordinateurs nationaux** : le 22 janvier 2002 a eu lieu la 6ème réunion des Coordinateurs nationaux au CETMO. Pendant la réunion, le travail du CETMO a été révisé et les grandes lignes du programme de travail ont été établies. Les lignes de travail établies comprennent : la mise à jour et l'amélioration de la base de données CETMO et de ses outils d'utilisation et de diffusion ; l'analyse et la prévision des flux de transports pour la définition d'un réseau multimodal d'infrastructures en Méditerranée Occidentale et pour l'identification de ses priorités à moyen et long terme ; l'appui aux travaux du GTMO et le suivi de la coopération euro-méditerranéenne en matière de transports ; et la facilitation des transports dans la région. Le programme de travail prendra également en considération les activités à réaliser dans le cadre de DESTIN et REG-MED, projets que la CE a retenus dans le cadre du programme INCO-MED et que le CETMO devra coordonner. Des contacts réguliers avec les Coordinateurs nationaux sont prévus pour la période 2002-2003.

1.2 Mise au point de projets en matière de transports en Méditerranée Occidentale

Exposé succinct : les travaux du Centre peuvent aboutir à l'élaboration de projets traitant un point particulier (infrastructure, facilitation de procédures, etc.) entre certains pays de la zone d'activité. Le Centre aide à la mise au point de ces projets et joue un rôle de coordinateur et de diffuseur visant à assumer leur pleine intégration dans l'ensemble des programmes de travail sur la Méditerranée. Le Centre peut également être chargé par ces pays de la mise en oeuvre, totale ou partielle, de ces projets. Le Centre traduit les résultats obtenus dans le cadre de ces

projets en propositions à utiliser par d'autres pays de la région, par les deux Commissions Économiques de l'Europe et de l'Afrique et par l'UE.

1.3 Participation du CETMO aux travaux du WP5 et du CTI/CEE/ONU

Exposé succinct : le CETMO participe et collabore aux travaux du groupe WP5 - groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports - et à ceux du CTI, dans le cadre des relations habituelles du CETMO avec la CEE/ONU. Il faut souligner l'importance de cette collaboration étant donné les activités méditerranéennes du programme du CTI. Un rapport annuel sur les activités du CETMO est soumis au Comité pour que tous les pays de la CEE puissent bénéficier des activités menées à bien par le Centre, y compris l'organisation d'ateliers. Des efforts sont déployés pour que le programme de travail du CTI/WP5 donne priorité aux questions intéressant la Méditerranée.

1.4 Formulation de propositions à l'intention des Comités de Transports de la CEE/ONU et de la CEA/ONU

Exposé succinct : l'activité du Centre se traduit par des propositions destinées aux Comités de Transports des régions intéressées. Ces propositions peuvent consister à demander d'approuver des mesures internationales destinées à faciliter le transport dans la région couverte par le Centre ; demander d'étudier des problèmes de transport dont les origines se situent dans des pays hors de la zone normale d'activités du Centre ; demander d'intégrer certains problèmes dans le programme de travail des Comités; etc.

1.5 Coopération avec d'autres organismes et institutions internationaux en Méditerranée Occidentale

Exposé succinct : le CETMO maintient des relations permanentes de coopération avec les ministères en charge des transports des pays de la région, avec la Commission européenne et avec différents organismes nationaux et internationaux qui agissent également en Méditerranée : SNED (Maroc), SECEG (Espagne), INRETS (France), chambres de commerce, etc.

1.6 Service de documentation

Exposé succinct : Le CETMO continue l'amélioration de l'informatisation du Service, la distribution des études qu'il publie et la diffusion du bulletin CETMO, un bulletin d'information trimestriel (éditions en français et en espagnol), avec la section *Dossier CETMO*, où les principaux résultats obtenus dans les différentes études réalisées sont publiés.

Outre les liaisons télématiques à différentes bases de données, le Service dispose de courrier électronique (e-mail: cetmo@cetmo.org) et d'un site sur Internet (<http://www.cetmo.org>). Le catalogue du fonds documentaire du Service peut être consulté à travers le site web du Centre.

SOUS-PROGRAMME 2: perspectives dans le domaine des transports

2.1 Analyse des flux méditerranéens de transport

Exposé succinct : le CETMO poursuivra l'analyse de l'évolution des flux internationaux en Méditerranée Occidentale, tant de marchandises que de voyageurs. Le CETMO approfondira en même temps l'estimation des flux régionalisés de marchandises entre les quatre pays européens et la connaissance de l'organisation des chaînes de transport entre les deux rives de la Méditerranée. Résultats escomptés : rapport bisannuel sur l'évolution des flux internationaux de marchandises en Méditerranée Occidentale ; réflexion sur les méthodologies d'estimation des flux régionalisés de marchandises de la sous-base de données CETMO-FLUX ; rapport sur l'organisation de chaînes de transport entre les deux rives de la Méditerranée Occidentale.

2.2 Définition de scénarios de référence socio-économiques et des transports

Exposé succinct : le CETMO promouvra une réflexion visant à définir des scénarios socio-économiques et de transports dans la Méditerranée Occidentale. Résultats escomptés : rapport sur les scénarios de référence pour les transports internationaux en Méditerranée Occidentale.

2.3 Modélisation des trafics internationaux en Méditerranée Occidentale

Exposé succinct : le CETMO promouvra également une réflexion pour développer un modèle de prévision des trafics adapté à la Méditerranée Occidentale, aussi bien pour le trafic international de marchandises que de voyageurs.

Résultats escomptés : rapport sur les modèles de prévision de trafic en Europe et au Maghreb ; proposition d'une méthodologie pour développer un modèle de prévision des trafics adapté à la Méditerranée Occidentale.

2.4 Rencontres des Ministres des Transports de la Méditerranée Occidentale - Groupe GTMO

Exposé succinct : après les Rencontres des Ministres des Transports de la Méditerranée Occidentale qui ont eu lieu à Paris, à Rabat (1995) et à Madrid (1997), les lignes de travail à suivre par le Groupe Transports en Méditerranée Occidentale (GTMO) ont été établies. Le programme de travail du GTMO est organisé à partir des quatre axes suivants :

- la définition d'un réseau multimodal de transport en Méditerranée Occidentale ;
 - la promotion de la simplification des échanges dans la région ;
 - la promotion de la participation des pays maghrébins aux programmes de R&D communautaires ; et
 - le financement de projets de transport à travers MEDA, et la recherche de modes de financement avantageux.
- Le CETMO, chargé du Secrétariat, soutient les efforts du Groupe.

Résultats escomptés : participation au Groupe ad-hoc sur les infrastructures, formé lors de la deuxième réunion du Forum euro-méditerranéen des transports ; proposition préliminaire d'un réseau stratégique de transport en Méditerranée Occidentale, dans le contexte de l'extension du RTET ; proposition d'une méthodologie simple pour l'identification de goulots d'étranglement à moyen terme en matière d'infrastructures portuaires et aéroportuaires en Méditerranée Occidentale ; appui à la participation de partenaires des pays du Maghreb au 5ème et au 6ème Programmes Cadre RDT ; appui à la tenue de la quatrième Rencontre des Ministres.

2.5 Suivi de la coopération euro-méditerranéenne en matière de transports

Exposé succinct : le CETMO, dans son rôle d'organisme international d'études pour la région, suit les événements en cours et en préparation liés aux relations en matière de transport en Méditerranée Occidentale.

Le CETMO suit avec une attention spéciale les suites de la Conférence de Barcelone (partenariat euro-méditerranéen et programme MEDA) et celles de la 3ème Conférence Paneuropéenne des Transports à Helsinki (PeTrA méditerranéenne).

En particulier, le CETMO suit la stratégie établie par la CE dans le cadre du **Forum euro-méditerranéen des transports** qui devrait permettre d'approfondir la réflexion sur les problèmes des transports en Méditerranée. La deuxième réunion du Forum s'est tenue en novembre 2000, à Bruxelles. La réunion a permis de soutenir la soumission au programme MEDA d'un projet régional des transports en Méditerranée, ainsi que de constituer plusieurs groupes d'experts concernant les infrastructures, le transport maritime et la navigation par satellite en Méditerranée. Résultats escomptés : participation au troisième Forum euro-méditerranéen des transports et aux groupes de travail ; rapport de suivi.

SOUS-PROGRAMME 3: opérations de transport et facilitation

3.1 Conventions et accords internationaux

Exposé succinct : pour encadrer les travaux sur la facilitation des échanges et du transport international, il est nécessaire d'identifier au préalable les principaux accords et conventions internationaux qui peuvent avoir une incidence sur la facilitation et de connaître leur degré d'application dans chaque pays. Résultats escomptés : élaboration d'une liste des conventions et des accords internationaux, préparés sous les auspices des Nations Unies, ayant une incidence sur la facilitation du transport, avec identification de l'état d'adhésion par chaque pays de la région.

3.2 Simplification et harmonisation des procédures

Exposé succinct : ce point vise à faire progresser des questions de simplification et d'harmonisation qui font l'objet d'une réflexion commune tendant au développement des échanges commerciaux et du transport dans la région.

Résultats escomptés : organisation de séminaires en 2002-2003 visant d'une part à identifier les obstacles de type réglementaire et les pratiques ayant une influence sur la facilitation du transport entre les pays du Maghreb et l'UE et d'autre part à analyser comment l'application des accords internationaux et le rapprochement dans le Maghreb au cadre réglementaire européen peuvent contribuer à réduire ces obstacles. Au cours des séminaires, on abordera des thèmes tels que les procédures douanières, l'harmonisation des contrôles douaniers et para-douaniers aux frontières ou les procédures et la gestion de documents associées aux navires et aux marchandises. Une participation active de la Division des transports de la CEE/ONU aux séminaires est prévue.

SOUS-PROGRAMME 4: statistiques et informations sur les transports internationaux

4.1 Harmonisation des statistiques

Exposé succinct : le CETMO continuera à développer les activités suivantes, qui visent à assurer la qualité des statistiques issues du Centre :

- l'inventaire des sources existantes : identification des centres de production d'information et de documentation sur les transports de marchandises et de voyageurs dans le cadre de la Méditerranée Occidentale.
- l'analyse des sources sélectionnées : examen critique des statistiques établies, analyse comparative, description des caractéristiques, homogénéité, compatibilité, etc., analyse des dispersions et des propositions pour sauver les différences liées à la création d'une banque de données.
- la collecte des données pour la mise à jour de la Base de Données CETMO.

Résultats escomptés : ces activités sont réalisées d'une façon permanente avec la collaboration des Coordinateurs nationaux et bénéficieront de la participation du CETMO comme observateur au projet *MED-TRANS* sur l'harmonisation des statistiques de transport en Méditerranée, réalisé dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen. Le CETMO approfondira également les résultats d'autres projets verticaux du programme MEDSTAT, tels que le projet MED-COMEXT sur les statistiques de commerce extérieur.

4.2 La Base de Données CETMO

Exposé succinct : le CETMO gère une Base de Données sur les flux de marchandises et de voyageurs, les infrastructures et la réglementation des transports en Méditerranée Occidentale. La dernière mise à jour a établi l'année 1999 comme année de référence pour la sous-base sur les flux (CETMO-FLUX), 2000/2001 pour les infrastructures (CETMO-INFRA) et 2001 pour la réglementation (CETMO-LEX).

Résultats escomptés : mise à jour des sous-bases CETMO-FLUX, CETMO-INFRA et CETMO-LEX, tout en réalisant un effort pour améliorer et développer les informations de la Base de Données, ainsi que ses outils de diffusion ; essai de collecte des trafics de marchandises port à port au cours de la mise à jour de la sous-base CETMO-INFRA : Ports ; réflexion sur l'accès - public et/ou restreint - aux informations des sous-bases CETMO-FLUX et CETMO-INFRA à travers le site web du CETMO ; proposition d'une structure révisée de la Base de Données, susceptible d'être exploitée pour modéliser les trafics internationaux de marchandises et de voyageurs dans la région.

4.3 Diffusion des statistiques

Exposé succinct : la diffusion de la Base de Données CETMO se fait à travers les Coordinateurs nationaux.

Résultats escomptés : une sélection des statistiques disponibles au CETMO sera à la disposition du public à travers son site web.

ANNEXE

LIAISON DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2002-2003 DU CETMO AVEC
LE PROGRAMME DE TRAVAIL (2000-2004) DU COMITE DES TRANSPORTS INTERIEURS DE LA CEE/ONU

PROGRAMME DE TRAVAIL DU CETMO

**PROGRAMME DE TRAVAIL
DU COMITE DES
TRANSPORTS INTERIEURS**

2. PERSPECTIVES DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS

Activité 02.1
Activité 02.2
Activité 02.5

- 2.1. Analyse des flux méditerranéens de transport
- 2.2 Définition de scénarios de référence socio-économiques et des transports
- 2.3 Modélisation des trafics internationaux en Méditerranée Occidentale
- 2.4 Rencontres des Ministres des Transports de la Méditerranée Occidentale-GTMO
- 2.5 Suivi de la coopération euro-méditerranéenne en matière de transports

3. OPERATIONS DE TRANSPORT ET FACILITATION

Activité 02.2.2
Activité 02.5.2
Activité 02.7
Activité 02.9
Activité 02.10
Activité 02.11

- 3.1 Conventions et accords internationaux
- 3.2 Simplification et harmonisation des procédures

4. STATISTIQUES ET INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Activité 02.12

- 4.1 Harmonisation des statistiques
 - 4.2 La Base de Données CETMO
 - 4.3 Diffusion des statistiques
-